

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 16 décembre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 28

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 10 décembre 2024 s'est réuni le Lundi 16 décembre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CILLIERES Charles, FIGUES Fatima, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie, HAY Florence,

Pouvoirs : de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, Maire, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude.

J.05

Budget principal de la Ville de Marmande – Exercice 2024 – Décision Modificative n°4

L'exécution du budget principal de la Commune à ce jour rend nécessaire la modification des montants de crédits prévus initialement.

La présente décision modificative (DM) porte à la fois sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

Rappel des masses budgétaires :

➤ Budget Primitif 2024 :	42 715 648,87 €
➤ Budget de fonctionnement total voté	29 667 547,49 €
➤ Budget d'investissement total voté	13 048 101,38 €

La décision modificative n°4 s'équilibre globalement à 457 196,00 €, soit 1% du Budget Primitif.

1) La section de fonctionnement s'équilibre à 231 196 €, les principales modifications sont les suivantes :

En RECETTES

Il est procédé à deux ajustements de crédits.

Un premier, d'un montant de 11 196 €, correspond à un surplus de perception en matière de concessions dans les cimetières.

Un second, d'un montant de 220 000 €, correspond à un ajustement du montant de la production immobilisée réalisée au vu de la somme des travaux en régie mis en œuvre en 2024 susceptibles de faire l'objet d'un transfert en section d'investissement. Parallèlement, un montant identique est inscrit en dépenses d'investissement.

En DEPENSES

Outre le virement à la section d'investissement de 226 000 €, nous retrouvons en dépenses de fonctionnement un virement de crédits vers la section d'investissement (4 500 €) et des compléments de crédits sur des lignes dont les prévisions se révèlent insuffisantes à l'approche de la clôture de l'exercice.

2) La section d'investissement s'équilibre à 226 000 €, les principaux mouvements sont les suivants :

En RECETTES

226 000 € supplémentaires sont virés à la section d'investissement depuis la section de fonctionnement.

En DEPENSES

Le complément de crédits de 220 000 € au titre de la production immobilisée apparaît au chapitre 040.

1 500 € sont inscrits pour l'achat de mobilier à la médiathèque, il s'agit d'une dépense subventionnée.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les mouvements budgétaires ci-après relatifs au Budget Principal 2024 :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Objet	Montant
	Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	220 000,00
Immobilisations corporelles	Production immobilisée - Complément	220 000,00
	Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	11 196,00
Concessions dans les cimetières	Produits des concessions funéraires - Complément	11 196,00
	TOTAL	231 196,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Objet	Montant
	Chapitre 011 - Charges à caractère général	5 196,00
Achats de prestations de services	Fabrication d'une borne d'arcade - Virement de crédits	-4 500,00
Livres, disques, cassettes...	Livres jeunesse - Complément	1 000,00
Fêtes et cérémonies	Complément de crédits - Clôture projet Cœur de Ville	5 500,00
Redevance pour services rendus	Redevance spéciale - Complément	3 196,00
Virement à la section d'investissement	Virement à la section d'investissement	226 000,00
	TOTAL	231 196,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Objet	Montant
Virement de la section de fonctionnement	Virement de la section de fonctionnement	226 000,00
	TOTAL	226 000,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Objet	Montant
	Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	220 000,00
Constructions - Autres bâtiments publics	Production immobilisée - Complément	220 000,00
	Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	6 000,00
Autres matériels de bureau et mobiliers	Mobilier Médiathèque - Complément	1 500,00
Autres immobilisations corporelles - Autres	Fabrication d'une borne d'arcades - Virement de crédits	4 500,00
	TOTAL	226 000,00

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

Approuve la décision modificative n°4 au budget principal de la Ville de Marmande pour l'exercice 2024, s'équilibrant à 457 196,00 euros en recettes et en dépenses ; ainsi qu'elle s'établit sur le document budgétaire annexé à la présente délibération ;

Approuve le détail des modifications apportées au budget tel que présenté dans le document budgétaire joint en annexe, ce dernier faisant partie intégrante de la présente délibération.

Votants : 28 - Abstention : 00 - Exprimés : 28
Contre : 00 Pour : 28 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 16 décembre 2024

La secrétaire de séance
Françoise VERDIER



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 19/12/2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 20/12/2024

La Secrétaire de séance
Françoise VERDIER



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

